

Réunion du Conseil d’Administration

**Le mercredi 10 avril 2019** De 10 heures à 16 heures

Au Siège de l’A.N.V.P., 32 rue Le Peletier 75009 PARIS

**Aux membres du Conseil d’Administration**

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil d’Administration aux fins de débats et décisions sur les points de l’ordre du jour suivant :

***(A noter que l’ensemble des éléments soumis à vote, seront disponibles sur le site une semaine avant la réunion, ce qui nous permettra de travailler « par exception », c’est-à-dire faire l’économie d’une présentation-exposé, pour nous consacrer uniquement aux demandes d’éclaircissement et aux débats)***

**Ordre du jour**

1. **Adoption du PV de la réunion de février 2019**
2. **Information du Conseil d’Administration**
   1. Envoi des attestations fiscales Dons et Frais abandonnés
   2. Info sur film long métrage « Visiteur de Prison »
   3. Location rue Paradis
   4. Point sur les adhésions et renouvellements des cotisations en 2019
   5. Activités et rendez-vous avec l’extérieur (Président, Bureau, …)
      1. Rencontre DAP/Associations (27/03)
      2. Intervention Colloque de l’ANJAP (29/03)
3. **Propositions de décisions groupées** : (principe : vote groupé sauf demande express d’isoler un thème)
   1. Modification des sections et DIR. (rappel : aucune modification après J-7 de la réunion du CA)
   2. ….
4. **Validation du Vote par Internet sur mandat à donner au Président sur retrait d’agrément**
   1. Rappel des résultats et validation du vote
   2. Rappel des règles de confidentialité : Vote résolution
5. **IDEAS**
   1. Présentation du Rapport fait par Marie-Paule HERAUD
   2. Prise en charge des indicateurs
   3. Vote sur la décision de solliciter le renouvellement du Label ou l’abandon (cf décision prise en CA de février 2019)
6. **Point sur les Chantiers Nom et Fonctionnement**
   1. Retour sur les travaux des deux groupes le 28 mars 2019
   2. Décision de suggestion de travail pour l’Assemblée Générale
7. **Point sur l’organisation comptable**
   1. **Procédure de remontée** (nota : procédure non présentée en Bureau donc information)
   2. **Synthèse des consultations « Experts Comptables »** (non présenté en Bureau, donc info pour décision ultérieure)
8. **Comité d’Audit**

Partage d’analyse entre administrateurs sur le rapport fait par le président et communiqués aux administrateurs

***Compte tenu de l’ordre du jour chargé et de la priorité à donner pour validation des docs d’AG il est proposé que la question du Comité d’Audit (présentation du rapport du président envoyé par lui à chaque membre du CA, et Composition du Comité d’Audit), soit inscrite à l’O .J. de la réunion du premier CA de la nouvelle mandature.***

1. **Travaux des commissions**
   1. Droits des personnes incarcérées
   2. Développement
   3. Partenariat (FARAPEJ, GNCP, Courrier Bovet, …)
   4. Communication
   5. Europe
2. **Assemblée Générale**
   1. **Organisation :**
      1. Rappel du calendrier des opérations
      2. De la journée (thème – organisation de la journée - horaires)
      3. Des votes
   2. **Adoption des textes :**
      1. Rapport d’activité
      2. Rapport d’orientation
   3. **Partie Comptable (en présence du CaC)**
      1. Rapport du Commissaire aux Comptes
      2. Adoption des Compte de Résultat et Bilan
      3. Vote du rapport financier
      4. Vote du Budget 2018
   4. **Vote au CA :** Etat des candidatures
3. **Le Congrès :**
   1. Validation du Programme et Organisation
4. **Plan de formation et Dossier FDVA**
   1. Point sur le Plan 2019 (cf CA précédents)
   2. Etat du Rendu Compte 2018
5. **Chantiers engagés :** point d’étape
   1. Milieu Ouvert
   2. Jardins, deuxième étape
6. **Questions diverses**

Les documents à l’appui de cet ordre du jour, vous seront communiqués ou mis en ligne une semaine avant la réunion.

Merci de me confirmer votre présence **ainsi qu’à Laurence**, **au plus tard pour le 03 avril 2019.**Vous pouvez dès maintenant, me faire part de vos remarques ou suggestions sur cet ordre du jour. Au cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, vous pouvez **donner un pouvoir à un autre membre** (*un membre ne peut détenir qu'un pouvoir*)**.**

**Paris, le 26 mars 2019**

**Le Président,**

**Paul MARCONOT**